



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DES LAURENTIDES MUNICIPALITÉ DE LAC-SUPÉRIEUR

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur, tenue le 10^e jour de mai 2021 à 13 h 30, sont présents mesdames les conseillères, Luce Baillargeon, Jennifer Pearson-Millar et Nancy Deschênes et messieurs les conseillers Marcel Ladouceur, Simon Legault et Louis Demers, formant quorum sous la présidence de monsieur Steve Perreault, maire.

Madame Sophie Choquette, adjointe au greffe, est également présente.

Conformément à l'arrêté 2021-023 du 7 avril 2021 du gouvernement du Québec et à l'ordonnance du premier ministre François Legault par le décret 433-2021 du 25 mars 2021, prévoyant que la région des Laurentides demeure en alerte maximale (zone rouge), la présente assemblée étant par vidéoconférence ouverte au public.

Tous les membres du conseil renonce à la signification de la convocation de cette séance extraordinaire se déclarant en avoir été informée au préalable ainsi qu'à l'avis public.

Ouverture de la séance extraordinaire du 10 mai 2021 -1

Monsieur le maire, Steve Perreault, ouvre la séance extraordinaire à 13h30 après avoir constaté le quorum.

2021-04-243: Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire – 1

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour – séance extraordinaire
3. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 avril 2021
4. Embauche du Coordonnateur au camp de jour
5. Période de questions
6. Clôture et levée de la séance

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par monsieur Marcel Ladouceur, conseiller

Appuyé par monsieur Louis Demers, conseiller

ET IL EST RÉSOLU que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 10 mai 2021, tel que transmis par l'adjointe au greffe

Adoptée à l'unanimité

2021-04-244: Embauche – Coordonnateur au camp de jour – 2

CONSIDÉRANT QUE le poste de coordonnateur au camp de jour est à pourvoir chaque année;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Lucas Melgares occupait ce poste l'année dernière;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Lucas Melgares effectue des tâches depuis le 16 avril 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par madame Luce Baillargeon, conseillère



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur

Appuyé par madame Jennifer Pearson-Millar, conseillère

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil entérine l'embauche de monsieur Lucas Melgares, à titre de coordonnateur au camp de jour, pour la saison 2021 au taux horaire de 19,81 \$, et ce à la date rétroactive du 16 avril 2021.


Adoptée à l'unanimité

Période de questions- 8

2021-01-245: Levée de la séance extraordinaire – 9

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ la séance extraordinaire est levée. Il est 13h40.

Adoptée à l'unanimité


Sophie Choquette
Adjointe au greffe


Steve Perreault
Maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné, Sophie Choquette, adjointe au greffe, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses autorisées par le présent procès-verbal.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 10^e jour du mois de mai 2021.

Sophie Choquette
Adjointe au greffe